L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 4 AOUT 1893.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 Août 1893.—Indications pour la Louisiane: Temps: averses locales.

Température du 3 août 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	82	28
Midi	90	29
3 P. M.	92	30
6 P. M.	88	28

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Louis Queselelt à Mlle Hilda Madsjen; John P. Blanco à Mlle A. Fitzgerald; Henry Kellermann à Mlle Elizabeth Deviller; Charles Forrest à Mlle Adeline Harrison; Edward Schuber à Mlle Barbara Heckel; Frank M. Jordan à Mlle Caroline Dewet; William Thompson à Mlle Bessie Darcy; John A. Burdon à Mlle Elizabeth Quigley.

NAISSANCES—Mmes John Monroe, jr. une fille; N. E. Bertel, un garçon; Joseph Bassich, un garçon; L. B. Gardel, une fille; Henry Hudepohl, un garçon; Jean Magnard, une fille; Charles Richeul, une fille; William B. Barrett, un garçon; Etienne Olsivard, une fille; John Sabine, une fille; Philip J. O'Brien, un garçon; G. Paretti, un garçon; Francis Courin, une fille.

DÉCÈS—Jean Jules Aldigé, 56 ans, Paris, France; James Doyle, 7 jours, coin Broad et Banks; Lawrence Murphy, 52 ans, coin Hampson et avenue Carrollton; James C. Batchelor, 75 ans, Washington; Veuve Clara Allain, 555 rue Baronne; Mlle Henrietta Wetmore, 23 ans, McComb City; Joseph Cinico, deux ans, 352 rue Royale; George Maus, 52 ans, 22 rue Valletie; Albert Sellinger, 11 mois, 450 rue Ursulines; Mme Henry Wagner, 43 ans, 39 rue Espagne; James T. O'Pry, 46 ans, Yasoo; George Durand, 3 ans, coin Perdido et Bassin.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme J. B. Marmouget à Mme F. Pintat, un terrain borné par les rues Broad, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe, $350.

Héritiers de J. Loughrin à J. P. Martinez, un terrain borné par l'avenue Napoléon, les rues Jersey, Jena et Tchoupitoulas, $50.

Les mêmes au même, un terrain borné par les mêmes rues, $350.

P. S. Benedict à S. et Reinach Oteri, un îlet borné par les rues Edmond, Story, Barrett et la ligne de Foucher de Circé, $600.

G. A. Betz à Mme M. Naunah, un terrain borné l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Constance et Laurel, $200.

J. G. Haas et al. à A. S. Perkins, un terrain borné par les rues Washington, Sixième, St Patrick et St-Denis, $900.

M. C. Smith & W. H. Fitzpatrick, dix terrains bornés par les rues Peters, Camp, Magazine et Léontine, et dans l'îlet borné par les rues Berlin, Milan, Claiborne et Derbigny, et quatre autres îlets dans le même district, $5,862.

Mme C. Kimble à Albert Paul, une portion de terre, bornée par les rues Télémaque, Donane et Génois, $1,500.

C. R. Cambridge à Henry Young, un terrain borné par les rues Newton, Decatur, Jefferson et Madison, $150.

Nlle-Orléans, le 3 août 1893.

MM. les Editeurs de l'ABEILLE.

Messieurs,

Les Dames Religieuses du Sacré-Cœur, me prient de corriger les petites inexactitudes qui se sont glissées dans les lignes que votre journal a publiées hier au sujet du fâcheux accident arrivé à la veille à leur nouvelle bâtisse.

D'abord, il n'y avait pas de pierre de taille. La projection de la nouvelle corniche, comme la vieille, qui existe depuis plus de 40 ans, était portée sur des dalles (flags) de pierre, d'après la vieille coutume qui date de plus de 50 ans. Pour prévoir l'accident, il fallait prévoir que l'orage que nous avons eu mardi après-midi allait interrompre le travail alors que la corniche n'était pas encore surbalancée en dedans. Lors de ma tournée mardi matin, on y travaillait. L'angle qui reste fait voir que le surpoids nécessaire à l'intérieur n'avait pas encore été posé, lorsque le ramollissement, et peut-être le lavage en partie, du mortier, a causé l'accident. Il est fâcheux que les malheureux plâtriers aient monté leur échafaud si tôt.

Votre serviteur,
JAS. FRERET, Architecte.

Les Chevaliers de la Joie.

La Société des Chevaliers de la Joie; société fort nombreuse et fort à son aise, si nous nous en rapportons au nombreux cortège qui a défilé devant nos bureaux, musique en tête, et au luxe de lumières qu'elle a déployé pendant sa longue parade dans nos principales rues.

Elle nous promet, pour l'an prochain, une magnifique procession, à l'occasion de son anniversaire.

Nous la remercions de la sérénade dont elle a gratifié l'ABEILLE.

Voici la liste des membres de son Bureau, pour l'exercice 1893-94:

E. J. Rambaud, président; C. A. Desport, premier vice-président; P. Ducastaing, second vice-président; Louis R. Moustier, secrétaire aux minutes; Arthur Barba, secrétaire financier; V. D. Glaverie, trésorier; V. P. Moni, steward; P. Villambit, sergent d'armes; P. Chrétien, grand marshal; A. Tosso, G. Alciatore, G. Giessi, J. Giessi, aides.

Bureau des Directeurs—F. Lamothe, W. Anglade, J. W. Johnson, Jos. Barba, H. Claverie, H. Lewis, P. E. Soubira, Ed Dufar, Aristide Aleiatore, F. Carambat, C. Carroll, C. J. Salathe, A. Masich, T. J. Flaherty, F. A. Savare, A. Patorno, J. Baranque, L. Flick, J. Jurisich, G. G. Voitier.

Société du 14 Juillet.

Le comité de la Société du 14 Juillet a rendu ses comptes, hier soir, à l'assemblée générale, réunie en son local, rue Royale entre St Louis et Conti, et le rapport du secrétaire comptable, a été adopté à l'unanimité.

Voici les quelques chiffres que nous avons pu recueillir:

La balance en caisse était au 1er janvier 1893	$308 30
Les recettes ont été depuis lors, de:	
Cotisations	738 00
Privilèges	990 00
Billets d'entrée aux Fair Grounds	1,306 75
Entrées aux courses	59 00
Total	$3,402 55
Dépenses	2,937 75
Balance en caisse	$464 60
Bénéfice net de la fête	$107 40

La société possède, en outre, 60 bons de ville à prime, dont la valeur locale, au cours du jour, est de $2,050; plus un matériel complet de Bureau.

Camera Club—Le Camera Club a donné hier soir dans ses salons, No 12 rue Union, une charmante soirée musicale à laquelle assistaient de nombreux invités.

Jusqu'à minuit, morceaux de musique, chansons et monologues se sont succédé, et les assistants se sont dispersés charmés de leur soirée et se promettant bien d'assister à la prochaine, qui aura lieu le premier mercredi du mois prochain.

Nouvelle audition de cause.—A Cussimano et Chas Adoue qui avaient été reconnus coupables d'avoir porté à $15,000 le montant d'un effet de $5,000, ont été remis en liberté sous caution, une nouvelle audition de cause leur ayant été accordée par le juge Moise.

Deuxième Cour de Recorder.—Peter Cooney, accusé de voies de fait depuis le 20 juin, époque à laquelle il fut arrêté coin Remparts et Canal, a comparu hier matin devant le juge Aucoin et a été condamné à $5 ou 10 jours. Il a encore à répondre devant la Cour Criminelle d'une accusation de voies de fait.

En prison.—Pedro Bonardo, l'Italien qui a blessé d'un coup de rasoir l'agent Toole, alors qu'ils étaient ensemble dans le wagon de police, a comparu hier matin devant le juge Aucoin et a été renvoyé à la prison de paroisse sans être admis à fournir caution.

Le feu.—Hier matin à 2 heures 15, le feu a causé $30 de dommages au No 33 de la rue Conery, appartenant à M. Hartinnger qui l'habite. Le feu a été mis par des personnes qui avaient placé une bougie allumée entre les volets et la fenêtre. Une enquête est ouverte.

En flagrant délit.—Hier matin, à 11 h. 30, l'agent Doyle a pris en flagrant délit un nègre qui volait des chaussures dans la vitrine de M. P. Moerter, coin Dumaine et Claiborne. A son approche le voleur s'est enfui et ne s'est pas arrêté bien que l'agent ait tiré deux coups de revolver en l'air dans le but de l'effrayer.

Arrestation.—Les détectives Kerwin et Littleton ont arrêté hier à midi, au coin des rues Remparts et Canal, un ex-convict du nom de Rosendale, arrivé récemment du pénitencier de Joliet où il venait de purger une condamnation à 18 mois pour avoir brisé une boîte aux lettres.

Il a été arrêté pour allures suspectes et condamné à $10 ou 30 jours.

Départ du Dr Formento.

M. le Dr Félix Formento va partir le 15 courant pour Chicago.

Après avoir visité l'exposition, il assistera le 5 septembre à Washington au Congrès médical Pan Américain comme délégué de l'Etat de la Louisiane et représentant du Bureau de Santé.

Il se rendra ensuite à Rome où il assistera, le 25 septembre, comme délégué de l'Association Médicale de la Louisiane, au Congrès Médical International. Il y donnera lecture d'un travail dans lequel il fera connaître la perfection de notre système de quarantaine.

On attend d'excellents résultats de ces deux importantes réunions auxquelles la Louisiane ne pouvait envoyer de représentant plus autorisé que le Dr Félix Formento.

VOLEURS ASSASSINS.

Une très grave tentative d'assassinat a eu lieu la nuit dernière à Carrollton où deux voleurs pris en flagrant délit ont tiré sur une femme et l'ont mortellement blessée.

La chose s'est passée à 2 heures 30, au coin des rues Calhoun et Long, un quartier désert où M. J. S. Mier tient une laiterie.

Tous les matins à 2 heures, il a coutume de se lever pour aller faire traire les vaches par ses employés. Hier matin il avait quitté la maison pour l'étable depuis une demi-heure à peine, lorsque sa femme, qui s'était vite rendormie après son départ, a été réveillée par du bruit qui se faisait dans sa chambre. Elle a aperçu deux nègres qui fouillaient dans une armoire.

Elle s'est mise à crier, dans l'espoir de réveiller son beau-frère, M. F. Mier, endormi dans une chambre voisine, mais comme il ne répondit pas à son appel, elle a cherché malgré sa frayeur, à gagner la porte. Prévoyant son intention un des deux malfaiteurs s'est emparé de la lampe qui était allumée et l'a jetée à la tête de Mme Mier qui heureusement n'a pas été atteinte, mais comme elle continuait à se diriger vers la porte, les voleurs, bien décidés à ne pas lui laisser donner l'alarme, ont tiré sur elle.

La pauvre femme, atteinte dans le dos, s'est affaissée, et les malfaiteurs se sont hâtés de disparaître à la faveur de l'obscurité. Le coup de revolver ayant réveillé M. J. Mier, il s'est précipité vers la chambre de sa belle-sœur, et la trouvant blessée, est allé prévenir son frère. Celui-ci ayant aussi entendu le coup de feu, de l'étable, se hâtait du reste vers la maison.

En apprenant que sa femme venait d'être blessée, il a couru prévenir les docteurs Bohn et Gaudet qui ont déclaré l'état de Mme Mier très grave. Elle n'a repris connaissance qu'au lever du jour, mais il lui a été impossible de donner le signalement des malfaiteurs que l'on n'a malheureusement que peu de chance de capturer.

Vols.—On vient d'arrêter plusieurs membres d'une bande de voleurs qui depuis quelque temps exerçaient leur métier aux dépens des habitants des petites villes du golfe.

Les autorités désireuses d'en finir, ont fait venir un agent de la police Boylan auquel a été donné par Mme Donelly de Pass Christian, le signalement d'un individu qui samedi dernier avait pénétré chez elle. L'individu en question a été arrêté ainsi que son frère, et tous deux ont fait des aveux et livré à la justice les noms de leurs complices.

Horrible accident.—Un horrible accident qui a coûté la vie à un conducteur de chars, a eu lieu sur la ligne Levée et Barracks et la police ne saurait rechercher trop activement celui qui en est responsable.

Vers 8 heures du soir, comme le conducteur Sam. Thompson, qui était depuis très longtemps au service de la compagnie, venait de quitter les Casernes pour se rendre à la station, il a aperçu, en arrivant à la rue Adams, un pesant véhicule attelé de deux chevaux venant en sens inverse sur la voie avec une telle rapidité, que pour éviter un accident et donner le temps au conducteur de sortir des rails, il a arrêté le char.

Le conducteur, qui très probablement était ivre, n'a pas moins continué son chemin, et comme s'il n'eut pas aperçu le char, il est allé donner contre celui-ci avec toute la violence de son élan. Les voyageurs fortement secoués, avaient à peine eu le temps de se remettre de leur surprise, que déjà, le coupable avait dégagé son véhicule et fouettant ses chevaux s'éloignait avec une rapidité vertigineuse, du lieu de l'accident.

Un des voyageurs a eu toutefois le temps de prendre note du numéro de la plaque de licence du véhicule, ce qui sera d'une grande utilité pour découvrir le coupable.

Aussitôt remis de leur frayeur, les voyageurs se sont aperçus que le conducteur était incapable de continuer sa route, et ouvrant la porte qui donne accès sur la plateforme, ils l'ont trouvé baignant dans son sang et sans connaissance.

Un des voyageurs, voyant que l'état du blessé était grave et qu'il n'y avait pas de temps à perdre, a fouetté la mule et gagné au plus vite la station de la rue Pologne, d'où une voiture d'ambulance a été appelée par téléphone, mais avant son arrivée, le blessé avait succombé et son cadavre a été transporté dans le wagon de police au poste central où les blessures ont été examinées par le sous-coroner Dr A. G. Maylie, qui a déclaré que Thompson avait eu quatre côtes cassées et profondément enfoncées dans la cavité pectorale.

En outre tous les organes ont été lacérés, vraisemblablement par le timon de la voiture qui a fait collision avec le char.

On pense que le coupable est un nommé Dillon, employé sur la plantation Villeré, paroisse St-Bernard.

Bureau de Santé.—Le meeting régulier hebdomadaire du Bureau de Santé, a eu lieu hier soir à 7:30 heures, sous la présidence du Dr S. R. Olliphant.

MM. A. Odenheimer, M. King, les docteurs Félix Formento, Patton, le Dr A. L. Metz, chimiste de la ville, le Dr F. W. Parham, inspecteur sanitaire en chef, le Dr A. S. Wheeler, inspecteur des viandes aux abattoirs et le juge Frank McGloin avocat du Bureau de Santé étaient présents.

Le président donne lecture des rapports des représentants du Bureau de Santé dans les ports de l'Amérique Centrale.

Le Dr Olliphant, qui a récemment visité la station de quarantaine du Mississippi, dit qu'il l'a trouvée dans une condition très satisfaisante.

Le Dr Wheeler fait un très long rapport relatif au choléra des porcs, aux abattoirs.

Il dit que de nombreux animaux atteints de cette maladie sont vendus journellement malgré sa défense.

Une longue discussion a lieu à ce sujet, et sur motion de M. Odenheimer, il est décidé qu'un comité composé des autorités des abattoirs sera invité à assister au prochain meeting du Bureau de Santé pour discuter la question.

A une question du président, le Dr Formento répond qu'il n'est pas d'avis de changer les règlements de quarantaine avant la fin du mois de septembre.

Suicide.—Hier soir, à 8 heures 30, Salvador Bartelotte, un Italien de 36 ans, a mis fin à ses jours au No 14 de la rue Hôpital, en se tirant un coup de revolver dans la poitrine. Le défunt, qui travaillait sur une plantation, était venu à la Nouvelle-Orléans il y a environ un mois, et était malade depuis lors.

Hier soir, profitant que son frère, qui est souffrant, était couché et que sa sœur était occupée dans la cuisine, il a pris son revolver qui se trouvait dans une valise derrière son lit, et se rendant sur le balcon, s'en est tiré un coup au côté gauche de la poitrine.

Sa sœur est accourue au bruit de la détonation, mais il avait déjà rendu le dernier soupir. La police a immédiatement été prévenue et le sous-coroner Dr Maylie a été appelé.

Vol.—G. Weber, qui demeure au No 244 de la rue du Camp, a prévenu hier le sergent Cooper, commandant du troisième precinct, qu'un nommé Célestin Dufresne lui avait volé un sac à main qu'il lui avait confié.

Dans ce sac se trouvait une bague de $30, une montre de $20 et plusieurs autres objets de valeur. Le soir du vol, Weber avait été arrêté pour ivresse par l'agent Henderson de l'hôtel Cosmopolitain, et il avait confié son sac à Dufresne, un de ses anciens employés.

Le Fait

Que la Salsepareille d'AYER A GUÉRI D'AUTRES PERSONNES de Maladies Scrofuleuses, d'Eruptions, de Furoncles, d'Eczéma, des Maladies de Foie et des Reins, de la Dyspepsie, du Rhumatisme, et du Catarrhe devrait être une preuve convaincante que le même cours de traitement VOUS GUÉRIRA. Tout ce qui a été dit des merveilleuses guérisons effectuées par l'usage de la

Salsepareille d'AYER

pendant les 50 dernières années, véritablement peut s'appliquer de nos jours. Elle est, sous tous les rapports, La Médecine Supérieure. Les propriétés curatives, la force, le goût en sont toujours les mêmes; et pour n'importe quelles maladies du sang que la Salsepareille d'AYER soit prise, les susdites maladies cèdent à ce traitement. Quand vous demandez pour de la

Salsepareille d'AYER

ne vous laissez point persuader d'en acheter n'importe quelles autres sans valeur, lesquelles sont, pour la plupart, des mélanges d'ingrédients bon marché, ne contenant point de salsepareille, n'ont aucun type uniforme d'apparence, de goût ou d'effet, ne sont dépuratifs du sang que de nom seulement, et vous sont offertes parce qu'il y a plus de profit en les vendant. Prenez

La Salsepareille d'AYER:

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix $1; six flacons, $5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

Accident.—J. A. Miller, un jeune homme de vingt-six ans, demeurant au No 236 de l'avenue Howard, a eu la main gauche écrasée entre deux tampons, hier soir à 6 heures, tandis qu'il couplait des wagons du chemin de fer de l'Illinois Central, au coin des rues Calliope et Water. On l'a conduit à l'hôpital dans une voiture d'ambulance.

Chutes.—Hier matin à 9 heures 30, Frank Merino, un enfant de huit ans, demeurant au No 320 de la rue Tchoupitoulas, est tombé du toit d'un hangar et s'est grièvement blessé au côté gauche de la tête. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

—A dix heures du matin, Ferdinand Lewis, un jeune nègre de six ans qui jouait sur un balcon, chez ses parents, No 415 rue Bagatelle, est tombé et s'est fracturé le crâne. On a appelé une voiture d'ambulance et il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

Mort subite—Hier à 21 heures 15 A. M., Gloster Parker, un nègre de 50 ans, est mort subitement tandis qu'il travaillait, rue Delta entre Fulton et Girod.

Le corps a été transporté à la morgue dans le wagon de police du premier precinct.

Le feu.—Hier à 11 heures du matin, le feu a endommagé pour environ $75 le No 132 de la rue Toulouse, appartenant à Mme A. Goria, et occupé par des Italiens et des gens de couleur. Le mobilier a reçu environ $25 de dommages. L'alarme a été donnée à la boîte No 145.

—Vers 3 heures 15 le feu a endommagé pour environ $10 la grocerie de J. S. Carroll, située rue du Canal, entre les rues Anthony et Helena. L'immeuble appartient à Mme Devere, de Waco, Texas.

Le stock qui est assuré pour $1,600 à l'agence Marshall Smith, n'a pas été endommagé.

Le feu a sans aucun doute été mis par des mains criminelles, car la clôture de la maison, et celles de deux autres immeubles appartenant à M. Jno. Lacourrège étaient saturées de pétrole. Les flammes ont été éteintes par M. Lacourrège aidé de plusieurs voisins.

Rixe.—Hier; à 3 heures de l'après-midi, à la laiterie de M. E. Gauchon, rue Force, entre Union et Français, Pierre Gauchon, un jeune homme de 17 ans, a légèrement blessé d'un coup de bâton à la tête un nègre nommé Peter Primos qui avait insulté sa sœur.

La Salsepareille d'Ayer est recommandée par les meilleurs médecins, comme le seul remède infaillible, pour purifier le sang.

RIXE SANGLANTE. — Bordeaux, France, 17 juillet.—Une scène de sauvagerie inouïe, dont la mort d'un homme a été le résultat, s'est déroulée, à deux heures, hier matin, rue du Château-d'Eau.

La veille, un nommé Jean-Adrien Magnes, âgé de vingt-neuf ans, dînait en compagnie d'un de ses amis, dans un débit tenu, rue Rougier, par le sieur Gaillardon.

Après dîner, les deux hommes sortirent, et, vers minuit et demi, ils revinrent chez Gaillardon légèrement avinés. Ils trouvèrent là un camarade du nom de Laborie, charretier, avec lequel ils se mirent à boire.

Dans le débit, à une table voisine de celle de Magnes et de ses amis, se trouvait un jeune homme, qui adressa aux buveurs des propos grossiers et des injures; ceux-ci répondirent, et comme tous menaient grand tapage, le patron les pria d'aller vider leur querelle au dehors.

Tous sortirent. Magnes fut plus particulièrement pris à partie par Pène, l'insulteur, un gaillard peu recommandable, qui vient de faire cinq ans aux compagnies de discipline et se trouve, ayant été condamné six fois déjà, sous le coup de la relégation. Cet homme, âgé de vingt cinq ans, est, d'ailleurs, taillé en hercule, et très redouté même de tous les malandrins de ce quartier mal famé.

Quand la dispute éclata, il était plus d'une heure et demie du matin. On se dirigea vers la rue du Château d'Eau, toujours en se querellant et là on fit la rencontre des nommés Turmeau et Martelot. Le premier invita Etienne Pène à boire un verre, puis, apprenant qu'une querelle avait eu lieu, il se mit, à son tour, à injurier Laborie.

Magnes se mit de la partie et en vint aux mains avec Etienne Pène, qui l'eut très promptement et très facilement renversé d'un coup de poing en pleine figure.

Alors se passa, devant plus de cent témoins, une scène épouvantable. Magnes étendu à terre, recevait, de son adversaire, des coups de pied dans la tête, sur le visage, dans les côtes et au ventre. Il criait grâce, mais la brute, ivre de fureur, frappait toujours, jusqu'au moment où Magnes, mort, ne fut plus qu'une inerte masse.

A ce moment, pris de frayeur, le meurtrier s'enfuit, pendant qu'on transportait sa victime chez M. Bernard, pharmacien, lequel ne put que constater le décès.

Le commissaire de service à la permanence, M. Bardout, fut aussitôt avisé.

Après avoir erré toute la journée à travers Bordeaux, disant aux amis qu'il rencontrait qu'il ne savait s'il devait se noyer ou se rendre, et poursuivi, sans cesse par la police, Pène se constitua prisonnier, le soir, à sept heures, à la Permanence. Il était encore, à cette heure, en état d'ivresse.

M. X.... est marié à une femme acariâtre.

L'autre jour, on parlait devant lui du dernier match des coltineurs. M. X.... sourit amèrement:

—Certainement, dit-il, ces gens-là sont d'une force peu ordinaire. Néanmoins, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de coltineurs qui possèdent autant de résistance que moi.

—Comment cela?

—Dame! voilà vingt ans que je marche dans la vie avec ma femme à même le dos!

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE

Au Dahomey.

Paris, 3 août—D'après les nouvelles de Porto Novo, le roi Behanzin qui avait promis au colonel Dumas de se soumettre le 25 juillet, n'a pas reparu.

On dit que ses partisans lui ont conseillé de recommencer la guerre contre la France.

Le général Dodds, commandant en chef des forces françaises au Dahomey, est arrivé à St-Louis, Sénégal, venant de France.

Il est parti pour Porto Novo et a l'intention de préparer, contre Béhanzin, une seconde expédition qui aurait lieu en septembre.

Londres, 3 août—On mande de Bangkok que le blocus n'a pas encore été levé.

Le vice amiral Humann reçoit des ordres de Saïgon.

Les Arméniens.

Londres, 3 août—Un meeting de l'association anglo arménienne a été tenu ici, la nuit dernière, pour prendre des mesures au sujet des mauvais traitements infligés aux Arméniens par les fonctionnaires ottomans. Francis Seymour Stevenson, membre du Parlement, présidait.

F. A. Challing, un autre membre du Parlement, a proposé d'adopter une résolution dénonçant la façon dont a été instruit le procès contre les Arméniens, et l'exécution de cinq d'entre eux.

La résolution ayant été approuvée, on a rédigé un appel au gouvernement pour le prier d'user de son influence en faveur des Arméniens qui sont encore emprisonnés et dont les souffrances sont pires que la mort.

L'association a aussi suggéré au gouvernement de s'entendre avec les puissances pour nommer une commission internationale qui fera une enquête sur la situation des Arméniens actuellement en prison en Turquie. Tous les orateurs ont sévèrement critiqué le gouvernement Anglais pour sa conduite indifférente dans cette affaire.

Incendie désastreux à Port Louis.

Londres, 3 août—Une dépêche du correspondant du *Times* à Paris annonce qu'un tiers de la ville de Port Louis a été détruit par un incendie le 23 juillet dernier.

Plus de 300 immeubles ont été détruits.

On évalue les pertes à 1,000,000 de roupies.

Le choléra à Marseille.

Londres, 3 août—D'après le journal *Lancet*, une épidémie de choléra règne à Marseille depuis plus de trois mois.

Depuis le 15 mai, il y a eu 601 décès et la mortalité s'est souvent élevée jusqu'à 20 par jour. Samedi dernier, elle était de 25.

Pendant le mois dernier, il y a eu en France 286 décès causés par le choléra.

Le Pape.

Rome, 3 août—Le Pape a prescrit aux habitants catholiques de Naples de ne pas jeûner le vendredi, pendant la durée du choléra. Sa Sainteté craint que la faiblesse physique occasionnée par le jeûne ne facilite la propagation de la maladie.

La réunion du congrès international médical a été renvoyée au 2 avril prochain, à cause des grandes préoccupations créées aux médecins par les mesures préventives contre le fléau.

Le phylloxera en Italie.

Rome, 3 août—Les efforts du gouvernement italien pour combattre le phylloxera ont causé de graves conflits avec les paysans.

Le ministre de l'agriculture ayant donné l'ordre de détruire les vignobles de la province de Novara, les paysans ont livré bataille à la police. Beaucoup ont été arrêtés.

On compte plusieurs morts et de nombreux blessés.

Explosion sur un cuirassé.

Berlin, 3 août—Une désastreuse explosion s'est produite aujourd'hui à bord du cuirassé allemand "Baden," actuellement à Kiel.

Deux lieutenants et sept marins ont été tués, dix-sept personnes ont été blessées. Quelques marins avaient sorti du magasin une grenade de 26 centimètres de diamètre. Par une cause encore inconnue, cet engin fit explosion tuant et brisant tout autour de lui.

Le prince Henry de Prusse, frère de l'empereur Guillaume, et le vice amiral Schroeder qui se trouvaient ensemble sur le pont, au moment de l'explosion, ont immédiatement prêté leur concours à ceux qui ont secouru les blessés.

Incendie.

St-Pétersbourg, 3 août—Le village de Birok a été ravagé par un désastreux incendie, qui a détruit cent quatre-vingt maisons.

Sept personnes ont été tuées et beaucoup ont été blessées.

L'Hôtel de Ville et l'église catholique sont au nombre des édifices détruits.

Terrible accident.

Boston, Mass., 3 août—Ce soir, un terrible accident dans lequel trois personnes ont trouvé la mort et vingt ont été blessées, est arrivé au Chelsea Boat Club, près du pont de Charlestown sur la rivière Mystic.

Un balcon sur lequel se trouvaient de nombreux invités a cédé, et ceux ci ont été précipités sur le quai.

Une alarme d'incendie a été donnée et les pompiers ont porté secours à de nombreuses personnes qui étaient tombées dans la rivière.

Les morts sont J. D. Warren, de Chelsea; A. L. Pemberton, de Melrose, Mme Augusta P. Schuman, de Chelsea.

Bagarre sanglante.

Parkersburg, 3 août—Une bagarre sanglante a eu lieu hier soir à Ellerson, un faubourg de la ville. Deux mauvais sujets, Miltod et Freeman, qui depuis quelque temps étaient la terreur du pays, en ont été la cause.

John Newhall et ses 4 fils ont pris part aussi à cette bagare et tous ont été cruellement blessés. Leur vêtements étaient trempés de sang.

La Compagnie E., de la milice locale, a été appelée et a séparé les combattants à la bayonnette. Un des Freeman a eu tout un côté de la figure emporté d'un coup d'instrument contondant.

Plusieurs des combattants sont mortellement blessés. Tous ont été arrêtés et enfermés à la prison. Les Freeman ont déjà pris part à de nombreuses bagarres.

Ce sont des individus dangereux, dont la population avait juré de se débarrasser.

Plusieurs fois des mandats d'amener avaient été lancés contre eux, mais on n'avait jamais pu les appréhender.

Départ d'Autrichiens et d'Italiens.

Pueblo, Cal., 3 août—Depuis quinze jours, les Autrichiens et les Italiens de Pueblo partent pour leur pays natal. La fermeture des banques a été le signal de ces départs. Beaucoup de ces étrangers avaient déposé leurs économies dans une de ces banques.

Ceux qui les ont retirées ont voulu les déposer dans d'autres banques, mais toutes ont refusé de leur ouvrir un crédit, et les étrangers ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont décidé qu'on avait l'intention de les dépouiller de leur argent et qu'il était préférable pour eux de retourner dans leur pays.

Dans un espace de quelques jours, 340 billets de passagers ont été vendus par les compagnies transatlantiques, pour Naples et Leipsic. Ce soir, neuf familles vont partir. D'autres vendent leurs propriétés aussi vite que possible pour suivre cet exemple. Ils réalisent une moyenne de $800 par famille.

Meurtre.

New York, 3 août — Hier, Mamie Brown a frappé d'un coup de couteau dans le côté droit une servante nommée Lucy Dersey, qui lui avait désobéi.

Quand elle parut à la cour, on remarqua qu'elle avait un aspect singulier. Elle avait de grosses pustules et des taches presque blanches sur le visage.

Le juge lui ayant demandé si elle souffrait de quelque maladie, elle répondit qu'elle tournait au blanc parce qu'elle suivait le procédé d'une vieille négresse qui se chargeait de blanchir les filles de couleur pour $5.

M. Elliott compose une lotion d'après une formule secrète. Les femmes de couleur s'appliquent sur le visage ce liquide; la peau noire tombe et est remplacée momentanément par une peau blanche. La prisonnière explique qu'elle se trouvait dans l'état de transition et qu'elle pensait devenir tout à fait blanche d'ici à quelques jours.

Le Président Cleveland.

Buzzard's Bay, 3 août—Le président Cleveland quittera demain Gray Gables pour Washington.

A L'EXPOSITION.

World's Fair Grounds, 3 août—Les directeurs de l'Exposition continuent à réduire le chiffre de leurs dépenses. De jour en jour, le nombre des employés devient moins considérable.

On a décidé de réduire le nombre des hommes du service secret, celui des vendeurs de billets et des Gardes Colombiens et de supprimer un grand nombre de passes.

Enfin d'ici à la fin de la semaine on pense que le comité de cérémonies aura été supprimé. On parle aussi de confier au directeur général les devoirs qui incombent au département des affaires étrangères. La direction compte ainsi économiser de $500,000 à $750,000 pendant les trois mois qui restent à courir. Les dépenses sont de $15,000 par jour, et à ce chiffre elles sont réduites autant qu'il est possible.

Les éditeurs de l'Iowa et leurs familles, ont célébré aujourd'hui le jour de leur Etat. Ils sont allés en corps au parc Jackson et se sont rendus directement à la section de l'Iowa.

Des discours ont été prononcés et après le cérémonies, des rafraîchissements ont été servis.

Dans la journée, les visiteurs ont été reçus par les dames du Bureau de direction de l'Iowa.

Les sujets du Czar de toutes les Russies ont célébré aujourd'hui le "Name Day" en l'honneur de l'impératrice Marie qui avant son mariage était la princesse Dagmar, de Danemark.

Elle est très populaire en Russie et se mêle beaucoup plus au peuple que tout autre membre de la famille royale.

Elle a fondé beaucoup d'écoles publiques et beaucoup de jeunes gens suivent les cours des collèges à ses frais.

Elle prend aussi grand intérêt à l'éducation des femmes. Tout cela la rend chère à ses sujets; voilà pourquoi les Russes ont fait du "Name Day" leur célébration officielle.

Celle ci a commencé par des cérémonies religieuses à l'église russe de West Madison street, suivies d'un concert par l'orchestre russe au Parc Jackson.

La fête s'est terminée par un banquet offert aux Russes qui font partie du Jury, ainsi qu'aux présidents et vice-présidents des jurys étrangers.

Cinq pigeons voyageurs ont été lâchés sur la place du gouvernement par des propriétaires de Buffalo. Après avoir plané pendant quelques minutes au-dessus de l'Exposition, ils ont pris leur vol vers l'Est et n'ont pas tardé à disparaître.

C'est la première d'une série d'expériences qui ont été faites par le ministre de la guerre.

Le Maharosah de Khapturti est arrivé aujourd'hui à Chicago en compagnie d'une de ses femmes et de sa suite. Il est descendu à l'Hôtel Windermere où de somptueux appartements ont été mis à sa disposition. Il est venu dans l'unique intention de visiter l'Exposition.

Chicago, 3 août—Le grand jury a reçu aujourd'hui des témoignages importants concernant l'incendie du Cold Storage Warehouse.

Le principal a été apporté par un nommé J. J. Duggan, qui le premier a parlé de l'incendie et du pillage du warehouse par une bande de voleurs.

Selon lui, ces derniers étaient au nombre de cent cinquante, dont il a donné les noms au grand jury. Depuis l'ouverture de l'Exposition, ces vagabonds ont volé ou enlevé une quantité de marchandises dans ce bâtiment. Ils se servaient de wagons de livraison et de tonneaux d'arrosage qui sortaient remplis de jambons, de vins, etc.

Les marchandises étaient enlevées par des employé du Cold Storage et transportées sur l'avenue Stony Island.

Demain, on entendra d'autres témoins.

L'inspecteur Thorneby, qui avait été renvoyé de l'Exposition à cause de l'affaire St Clair, est rentré en fonctions.

Demain la célébration Ecossaise commencera de bonne heure et durera jusqu'au soir. Des milliers d'ex-fils de la vieille Ecosse se rendront à l'édifice de l'Etat de New York, où aura lieu la réception.

Les gens de couleur afflueront aux Fair Grounds le 25 août, jour fixé pour la fête de la race Africaine.

Les comités ont obtenu, pour cette date, des réductions de prix sur diverses lignes.

La fête aura lieu à la Salle des Fêtes et le programme musical sera des plus complets. On y entendra "Sissierretta" Jones, surnommée la "Patti noire".

La commission nationale a voté des félicitations au major Jones, membre de la commission du Missouri qui vient d'être nommé éditeur directeur du *New York World*.

WASHINGTON.

La Mer de Behring.

Washington, 3 août—Tout indique que le comité d'Arbitrage de l'affaire de la mer de Behring aura terminé ses délibérations vers la fin de la semaine et rendra sa décision.

Le sénateur Morgan et le juge Harlan qui représentent les Etats-Unis, partiront de Southampton pour New York samedi 5 août.

On dit au département d'Etat que ces messieurs ne pourraient pas quitter Paris avant qu'une décision définitive ait été prise, d'où il est facile de conclure que cette décision sera connue avant le 5 août, puisqu'ils ont déjà fixé cette date pour leur départ.

Le choléra à Naples.

Washington, 3 août—Le chirurgien-général Wyman a reçu de M. G. B. Young, du service des inspecteurs des hôpitaux maritimes de Naples, une dépêche lui annonçant que l'épidémie cholérique augmente.

Un correspondant de Rome dit que depuis le commencement de l'épidémie, plus de 100,000 personnes ont quitté la ville.

Dimanche dernier, il y a eu cinquante-deux nouveaux cas et vingt-huit décès.

Meurtre.

Little Rock, Ark., 3 août — La nuit dernière, John Jackson a tué son beau-frère, John Padgett, à Green Briar. Il l'avait invité à passer la nuit chez lui, et à son arrivée, il lui tira quatre coups de revolver sans l'avoir prévenu.

Jackson s'est échappé, mais il sera lynché si on réussit à le capturer.

Le secrétaire Lamont.

Sorrento, Maine, 3 août—Le secrétaire Lamont est parti cette nuit pour Buzzard Bay, où il sera l'hôte du Président jusqu'à l'ouverture du Congrès.

Le secrétaire Carlisle à Buzzard's Bay.

Buzzard's Bay, Mass., 3 août—Le Secrétaire du trésor est arrivé ici ce matin de Washington. Il a été reçu à la gare par Mme Cleveland et a été amené à Gray Gables, où il a déjeuné avec le Président.

Drame de l'adultère.

Greenville, S. C., 2 août—On annonce de Williamstown que, pendant la nuit de jeudi, John Hicke a surpris, près de la ville, sa femme en compagnie de Jeff Reynolds. Hicks a envoyé à ce dernier deux coups de fusil dans l'abdomen.

Ses blessures sont mortelles.

Tous étaient des gens respectables et la conduite de la femme n'avait jamais été suspectée. Reynold dit lui-même que Hicks a bien agi. L'opinion publique étant favorable à celui ci, il serait possible qu'il ne fut pas arrêté.

Tué par le Shérif.

Mobile, Ala., 3 août—Une dépêche d'Evergreen dit que Tom Booker, un forcené recherché pour le meurtre de Frank Wells, a été tué par le shérif Harry Riley, pendant que ce dernier tentait de l'arrêter, dans le comté de Hanove.

Les Pilules d'Ayer sont à la tête de tous les apéritifs et de tous les purgatifs. Leur action est douce, pénétrante et complète.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Aransas	Havane	Alger
Albert Dumois	Truxillo	1er dist. 20
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Donau	Hambourg	rue 6e
El Rio	New York	Alger
El Sud	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Franklin	Ceiba	1er dist. 15
Glendower	U K or Continent	rue 6e
Goldworthy	En réparation	3e dist. 35
Harlan	Bluefields	Alger
John Wilson	Bluefields	1er dist. 14
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 20
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Lassell	Liverpool	Elevator
Marseille	Havre	4e dist. 44
Powderham	Liverpool	canal Harvey
Rover	Ceiba	1er di-t. 12
S Oteri	Honduras	1er dist. 21
Thomas Turnbull	U K or Continent	Elevator
Vesta	Liverpool	1er dist. 31
Violante	En réparation	rue 1re
Washington	Bocas del Toro	1er dist. 15
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist. 30
NAVIRES.		
Elvira	Brême	rue 1re
Magdalene	Brême	4e dist. 45

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 29avril—3m

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex.. 5:15pm	No 8 Coast Acc..3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.....9:35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger......6:55pm	Passenger......7:00am
Chica.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L mail. 6:00pm
Chic. limited....8:40pm	Chic.limited....12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc. dimanche..7:35am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train.......8:45am	No 2, Memphis and Kansas City Fast Train.......5:00pm
No 3, Vicksburg Express.......5.35 pm	Vicksburg Express.......8:10 am
Baton Rouge accommodation......10:00am	Baton Rouge accommodation......3:40pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited 10:30 am	No 2 Limited...7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..8:20pm
Local......10:05am	Local......3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche et mercredi.	
No 9...........7:15 pm	No 10..........7:30 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7..........8:25 am	No 8..........4:05 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
........4:15 pm	........5:00pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach... 5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger.........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger.........6:05 pm	Alger.........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 pm	Alger.........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of august weather on the Atlantic—Fine weather generally over the North Atlantic. Occasional gales north of the 45th parallel; also near the American coast. Tropical cyclones, or hurricanes, very probable. Fog west of the 43d meridian, across the Grand Banks, and east of New England, as shown. Icebergs in the vicinity of Belle Isle; few if any, east of Newfoundland.

Review of July.—The weather over the North Atlantic during July was remarkably fine North of the 40th parallel the winds were moderate to strong generally, while south of that parallel moderate and gentle winds prevailed.

On the 9th and 10th, from lat. 49° N. to lat. 52° N., and from lon. 10° W. to lon. 20° W., vessels encountered gales of force 7—9. On the 14th, in the vicinity of lat. 41° N., lon. 60° W. and again on the 17th, near lat. 49° N., lon. 33° W., a few vessels reported squalls of wind of force 7 and 8.

Dangerous Obstructions to Navigation Along Coast.

NOTE.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

About 5 miles W. 1/2 S. of Block Island Mast apparently attached to a wreck. July 6.

Half way between Cornfield Point and Bartlett Reef Lights, Conn.: Sunken schooner "Garland" topmasts out of water. July 2.

Off Brigantine Shoal, New Jersey, about 1/2 mile from the buoy: Sunken tern schooner, two masts well out of water. June 30.

Cape Henry Light, West, 10 miles: Four masted schooner "John Holland", in 7 fathoms. June 21.

Currents in the Bay of Biscay.

The note on the May Pilot Chart and the subchart on the June Pilot Chart illustrating the surface currents of the North Atlantic have excited considerable attention, and the views expressed in regard to the nonexistence of the Rennell current in summer have been widely indorsed.

Lieutenant de Vaisseau A. Hautreux, French Navy, has conducted a series of experiments with floating bottle papers thrown from vessels of the Arcachon fishing fleet, and the drift of 14 bottles from points 20 miles west of the French coast near the latitude of Bordeaux show an average current of 2.5 miles per day setting about S.E. during the month of June, 1893. These bottles drifted to leeward in the direction toward which the resultant force of the wind was blowing during the time the bottles were afloat.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 4 AOUT 1893.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

SAMEDI, 5 AOUT 1893

Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 3 AOUT 1893.

EXPÉDIES EN DOUANE.

Steamship am Aransas, Maxson, Key West, via Port Tampa et Punta Gorda
Steamship am Foxhall, Lessile Port Limon, Costa Rica.
Steamship Breakwater, McFarlane, Livingston, via Belize et Puerto Cortez.
Steamship ang Glendower, Honeyman, Nerdenban, via Newport News, Va.
Steamship norv John Wilson, Hanson, Bluefields

ARRIVÉS.

Steamship am City of Dallas, Raymond, Puerto Cortez.
Steamship ang Thordisa, Tindall, Las Palmas, sur lest.
Steamship ang Wave, McCarthy, Teneriffe, sur lest.
Steamship am Wm G Hewes, Morgan, Bluefields
Goelette am C W Jones, Hall, Frontera.
Goelette am Eugenia, Buskin, Frontera

BATEAUX A VAPEUR.

Whisper, Libana, Bayou Sara.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Whisper—3 balles coton (1 nouveau)

Reçu par les chemins de fer:

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—2 balles coton
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1 wagon blé
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—198 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—887 balles coton 145 sacs coton 151 sacs coton en graine 250 sacs riz

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Norte, Byrne........parti 29 juil
Steamship Hudson, Kemble........parti 29 juil
Steamship Flamborough, Stevenson..par. 28 juil

LIVERPOOL.
Steamship Nicaraguan, Winder.....parti 27 juil
Steamship Costa Rican, Alexander..parti 26 juil
Steamship Engineer, Wood.........parti 22 juil
Steamship Inventor, Black........parti 13 juil
Steamship Counsellor, ——.........parti 15 juil
Steamship Floridian, King........parti 29 juin
Steamship Governor, Shaw.........parti 15 juin
Steamship Yucatan, Edwards.......parti 5 juil

LONDRES.
Steamship Tiverton, Whitehead....parti 24 juil

CARDIFFE.
Steamship Rockabill, ——.........parti 22 juil

RIO DE JANEIRO.
Steamship Concordia, ——.........parti 16 juil

HAMBOURG.
Steamship City, White............parti 3 juil

MAURITIUS.
Navire Indian Empire, Baille......parti 18 avril

SANTOS.
Barque Lucia, ——..................partie 10 juil
Barque Sercia, Trindade...........partie 16 juin

SHIELDS, ANG.
Steamship City, Whyte.............parti 7 juil

TENERIFFE.
Steamship Wave, ——................parti 13 juil

ST-VINCENT, AP DE VERDE.
Steamship Glenfield, Newdick......parti 12 juil
Steamship Castlefield, Ching......parti 14 juil

BORDEAUX
Steamship Dupuy de Lome, Dechailleparti 26 juil

TAMPICO.
Steamship Governor, Shaw..........parti 28 juil

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON, Divers autres articles, etc.

Succession de Mary Wirth.

No 39,649—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune—VENDREDI, 4 août 1893, à 11 heures A. M., à la résidence de la défunte, No 223 rue Douane, près Franklin, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C., maintenant en congé, daté le 1er août 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mary Wirth, Dossier No 39,649, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un assortiment général de meubles de maison et autres articles.

Conditions—Comptant.
2 août—2 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Résidence confortable en bois à deux étages.

No 75 rue Désiré entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Joseph T. Degrais et sa femme.

No 38,972.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, actuellement absent en congé, daté le 24 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Joseph T. Degrais et sa femme, Dossier No. 38,972, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre désirable avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Grands-Hommes, (actuellement Dauphine) Craps, (maintenant Bourgogne) et Elmire, mesurant en mesure anglaise 35 pieds 4 pouces de face à la rue Désiré sur 120 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la résidence confortable en bois à deux étages bien subdivisée, connue comme le No 75 rue Désiré, ensemble avec dépendances, hangar, etc. Les terrains sont très spacieux, avec des arbres fruitiers et autres: le site est excessivement désirable et agréable, bien amélioré, entouré de résidences modernes, etc.

Conditions de la vente—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication lier la vente.

26 juil—26—aout 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Terrains de Valeur, Convenables pour y Bâtir, Dans le Troisième District.

Succession de Nicholas Dabon.

No ....—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 24 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Nicholas Dabon, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

1° Deux certains terrains dans la banlieue Franklin de cette ville, désignés par les Nos 17 et 18, dans le carré d'îlet borné par les rues Girod, Musique, St Jean Baptiste et l'avenue Washington, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade sur l'avenue Washington sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans le même carré ci-dessus décrit, désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade rue Musique sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date des billets jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

26 juil—26—aout 2 9 16 23 30

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Presses d'imprimerie, Moteur Electrique, Arbre de couche amélioré, Caractères, Fontes, Ect., Etc.

Droits d'occupation, Comptes à recevoir.

Aitkens Brothers vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No. 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, Encanteur—Bureau: No 155 rue Commune.—SAMEDI 12 août 1893, à 10 h. A. M., il sera vendu à l'encan, au plus haut enchérisseur, au No 48 de la rue Camp, près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge, Division E, maintenant absent en congé, en date du 31 juillet 1893, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Presse cylindre Whelock, 19x24.
1 Presse Prowty, 6 1/2x10.
1 Moteur électrique de la force de trois chevaux, de Sprague.
Arbre de couche, etc., etc.
Le droit d'occupation du magasin No 48 rue Camp, jusqu'au 30 septembre 1893.
Divers comptes à recevoir conformément à une liste qui sera lue à la vente.

Conditions—Comptant.
1er août—1 3 9 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Droit, Titre et Intérêt à et dans les terrains rue Quatrième, dans le Quatrième District de cette ville.

Comptes courants.

Aitkens Brothers vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, MERCREDI 9 août 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1893, dans la susdite affaire, savoir:

1° Divers comptes courants accusés sur un tableau que fourniront les encanteurs le jour de la vente.

2° Tous les droits, titres et intérêts de Chas. A. Aitkens et d'Adrian F. Aitkens, insolvables, dans l'affaire de la maison de Aitkens Bros. vs. leurs créanciers, étant un se zième indivis chacun, à et en la propriété ci-après décrite laquelle propriété, néanmoins, est sujette à un usufruit à vie en faveur de M. Charles L. Aitkens; savoir:

Deux certains terrains avec les améliorations et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet 87, borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Laurel et Constance, désignés par les Nos 3 et 4 sur un croquis pris d'un plan de Pilié & Murray, voyers, en date du 7 mars 1868. Lesdits terrains sont contigus les uns aux autres, et mesurent, chacun, 32 pieds de façade rue Quatrième, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, et sont formés d'une partie des terrains désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur le premier plan du dit carré dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 10 juillet 1860, et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juil—9 12 19 26—août 2 9

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, au coin des rues Jersey et Valence, dans le Sixième District, qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schollang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt unième Cour Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 25 juillet 1893, pour le compte de la sus dite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet No 143 borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadix et formant le coin des rues Jersey et Valence; mesurant 27 pieds 3 pouces 2 lignes de façade rue Jersey, sur 110 pieds de profondeur et de façade rue Valence. Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, ayant de chaque côté 3 chambres, cuisine et auvent.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit; 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes taxes dues et exigibles en 1893, seront assumées par l'acquéreur.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C. Préot, notaire.

27 juil—27—aout 2 9 16 23 30

LE COLLEGE JEFFERSON, A ST-JACQUES, LNE.,

Sous la Direction des Pères Maristes.

Est à Collège Point, sur le Mississipi, à 50 milles en amont de la Nouvelle Orléans, avec laquelle il a des communications toutes les heures par bateaux à vapeur et des trains des chemins de fer Vallée du Mississipi et Texas Pacific.

Conditions modérées. La session commence le 5 septembre. Pour des renseignements, s'adresser au Très Rév. J. H. Blenk, S. M., Convent P. O., Paroisse St-Jacques, Lne.

ajuil au 5sept—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de 17 mulets, 10 floats (camions) et un lot de harnais.

Thomas Egan, Jr., vs Charles M. Fush.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 38,225.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 4 août 1893, aux heures ci-dessous désignées, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Au pâturage de Max Ferran, avenue St-Charles entre le boulevard de l'Exposition et la rue Walnut—à 10 heures et demie A. M.—17 mulets.

2° A la presse à coton Louisiana, au coin des rues Race et Chippewa—à midi et demie P. M.—10 floats (camions) et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 juil—24 28 31—4 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de granit, marbre, statues, pierres tumulaires, Derricks, outils, meubles de bureau et d'atelier, coffre-fort, baux non expirés, etc.

George Stroud vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,305 — En vertu de deux ordres datés respectivement du 7 et du 18 juillet 1893, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 3 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 4 rue Nord Tonti.

1° Un grand lot de granit et de marbre finis et non finis, derricks—cordes—meubles d'atelier, outils de forgeron, machines pour travailler le granit, marteaux—meubles de bureau, coffre-fort, etc., le tout contenu dans le dit local.

Aussi un monument R. S. Granit et un lot de tablettes en marbre, etc., aux dépôts; les plans et les informations peuvent être obtenus à ce bureau.

Aussi Copings, etc., en marbre Italien et de Georgie, aux divers cimetières—plans quant à l'endroit où ceux-ci se trouvent sont à ce bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts et divers actions de stock.

Tous les articles ci-dessus, d'après un inventaire, e registré et qui peut être vu à ce bureau.

2° Le terme non expiré du bail du local No 4 Nord Tonti finissant le 30 septembre 1894, à raison de $21 par trimestre et le terme non expiré du bail du local No 6 Nord Tonti expirant le 30 septembre 1894, à raison de $18 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juil—22 25 28—3 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de Propriétés de valeur dans les Deuxième et Premier Districts.

Portant les numéros municipaux 138, 140, 142, 144 et 146 rue St-Pierre, Et 76, 78, 80 et 84 rue Dryades, Ainsi que 230 rue Gravier.

Donnant de bons revenus.

Toutes faciles à louer en tout temps à de bons prix.

Dans l'affaire de A. Rochereau vs la Succession de J. N. Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 39,156.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° **Trois terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations**, qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourgogne, Toulouse et Remparts désignés par les lettres A, B et C sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, et daté du 16 décembre 1889, annexé à un inventaire, de la succession de Jacques N. Lafargue, fait par G. C. Préot, notaire, le 1er avril 1893. Ces terrains mesurent comme suit:

Terrain A, trente huit pieds 7 pouces et 5 lignes de façade rue St Pierre, sur une même profondeur du côté de la rue des Remparts, de quatre vingt quinze pieds, deux pouces et quatre lignes, de là, il s'élargit de huit pouces et demi et a une seconde profondeur de quatre vingt dix-neuf pieds six pouces et six lignes, de l'autre côté le plus proche de la rue Bourgogne, une profondeur de cent quatre-vingt quatorze pieds, neuf pouces et deux lignes, et une largeur, à l'arrière de trente-huit pieds onze pouces et deux lignes.

Ledit terrain A est formé du terrain cinq entier sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, le 20 octobre 1820, annexé à un acte de H. Lavergne, ancien notaire, en date du 16 décembre 1821, et d'une partie du terrain du même plan de Joseph Pilié, voyer de la ville en date du 13 octobre 1821, annexé à un acte de H. Lavergne, ancien notaire, en date du 24 octobre 1821.

Les améliorations sur ledit terrain A sont désignées par les numéros 144 et 146 rue St-Pierre.

Le terrain B mesure trente-deux pieds, sept pouces et sept lignes de façade rue St-Pierre, sur cent quatre-vingt-quatorze pieds neuf pouces et deux lignes, entre lignes parallèles. Ledit terrain B est formé du reste du terrain 4 dans le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié, le 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 142 rue St-Pierre.

Le terrain C mesure trente-sept pieds quatre pouces et cinq lignes de façade rue St Pierre, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds sept pouces et six lignes, et formé du terrain No 3 entier sur le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié, le 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les numéros 138 et 140 rue St-Pierre. Dont les terrains 3, 4 et 5 furent acquis par J. N. Lafargue, par achat à une vente du shérif dans l'affaire J. N. Lafargue vs. E. D. Marmiche, No 2,054 de la Cour civile de District, paroisse d'Orléans, ainsi qu'il appert d'un acte du shérif, en date du 6 juillet 1881, enregistré au bureau du greffier livre d'actes 12, folio 129, et enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 516.

2° **Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations** qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Gravier, Dryades, Perdido et Remparts, désignés par les lettres A, B C et D, sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1889, annexé à un inventaire de la succession de J. N. Lafargue, fait par G. C. Préot, notaire, le 1er avril 1893, et mesurant comme suit:

Le terrain A forme le coin des rues Gravier et Dryades et mesure quarante sept pieds de face rue Gravier; trente-quatre pieds sept pouces et quatre lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Perdido de trente-trois pieds trois pouces; de là les dites terrains s'élargissent de cinq pieds dix pouces sur la ligne s'étendant vers la rue Perdido, et de là continue une profondeur de cinquante deux pouces à l'arrière et du côté vers la rue des Remparts sur laquelle le dit terrain mesure quarante-cinq pieds six pouces et six lignes. Les améliorations sont désignées par le numéro 76 rue Dryades.

Le terrain B mesure vingt-et-un pieds quatre lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Gravier de trente trois pieds trois pouces; de là le terrain se rétrécit de cinq pieds dix pouces; et de là une seconde profondeur de seize pieds deux pouces, et de l'autre côté vers la rue Perdido, le long d'une allée commune, deux pieds cinq pouces de largeur à l'usage desdits terrains B et C. Ledit terrain a une profondeur de trente-trois pieds; de là il s'élargit de deux pieds cinq pouces et a une profondeur additionnelle de dix huit pieds à l'arrière, où il mesure seize pieds onze pouces et quatre lignes. Les améliorations sur ledit terrain sont désignées par le No 78 rue Dryades.

Le terrain C mesure quarante-cinq pieds trois pouces et quatre lignes de façade rue Dryades; quarante quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de la geur à l'arrière, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds deux pouces du côté de la rue Perdido; et cinquante-un pieds de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par les Nos 80 et 82 rue Dryades.

Le terrain D mesure vingt-trois pieds, 6 pouces de façade rue Gravier; vingt-sept pieds, un pouce de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent sept pieds, trois pouces et deux lignes, du côté de la rue Dryades; et cent-huit pieds, onze pouces et six lignes de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par le numéro 230 rue Gravier.

Ledit terrain A est formé de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain B de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain C de la partie inférieure des terrains 8 et 9 et de la partie supérieure d'une allée commune de quatre pieds; et le terrain D du terrain 10 en entier et de la partie inférieure de ladite allée commune.

Lesquels dits terrains 8, 9 et 10 furent acquis par J. N. Lafargue à une vente du shérif dans l'affaire de J. N. Lafargue vs E. G. Marmiche, No 10,889 de l'ancienne Sixième Cour de District, ainsi qu'il appert du titre du shérif en date du 19 août 1880, enregistré dans le bureau du greffier de la Cour Civile de District, registre 1, folio 64, et enregistré dans le C. O. B. K. 112, folio 693.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du Second District.

Mme Louisa M. Folger, Veuve de Jessie S. Flower, vs. Lionel Adams—No 38,626.

Charles M. Hero vs. Fabiola Collens et als—No 38,655.—Division A.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire, et aussi en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1893, et signé le 3 juillet 1893, dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée; aussi en vertu d'un ordre en date du 10 juillet 1893, dans ladite seconde affaire, signé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, actuellement en congé, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, ou en quelque sorte faisant partie, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Marais et Villeré, laquelle dite portion de terre comprend plusieurs terrains Nos 4 et 5 sur un plan d'Arthur De Armas, voyer, en date du 16 décembre 1879, et annexé pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant A. J. Villere, notaire en cette ville, le 17 janvier 1880; ladite portion de terre commence à une distance de soixante-seize pieds, huit pouces et six lignes un cinquième du coin des rues Villeré et Dumaine, et mesure cinquante-un pieds un et six et quatre cinquièmes de lignes de façade sur ladite rue Dumaine; la même largeur à l'arrière sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Villeré; et cent vingt-sept pieds un pouce et cinq lignes de profondeur du côté opposé; le tout conformément au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 38 626.
Condition —Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard R. Ramsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Cypress, Willow et Claiborne désigné par la lettre D sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 avril 1882 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quatre-vingt sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 août—4 11 18 25—1 6 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence.—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Derbigny.

A. L. Johnson versus Suc. de Augustus Bernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Jackson alors Gasquet et actuellement Avenue Cleveland, les rues Derbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix huit et Dix sept de l'îlet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex notaire en cette ville, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue du Canal sur cent six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Dix huit formant l'encoignure des rues Canal et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, (anciennement faubourg St-Joseph, paroisse Jefferson, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1861, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ex-notaire, le 22 janvier 1866), d'après lequel dit plan, le dit lot est désigné par le No 4 de l'îlet borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amélia, et mesure vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Peniston, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, trois pouces et quatre lignes de large dans le fond, toute mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de D. B. H. Chaffe, d'après un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1891 (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 135 folio 584.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28—août 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Quatrième district, formant l'encoignure des rues Camp et Septième.

Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Huitième et Magazine.

H. Charles Fourton vs P. A. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,470.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou quelque sorte, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 154, borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Magazine, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, sur un plan dépose chez John F. Coffey, ex-notaire en cette ville, comme plan No 1 et mesurent comme suit: Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Septième et Camp. Le lot No 21 mesure vingt-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Camp, sur une profondeur de cent neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles, et a vingt-cinq pieds cinq pouces et une ligne de largeur dans le fond.

Le lot No 22 mesure vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent neuf pieds neuf pouces, la même profondeur sur la ligne de côté du lot 21 et vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de large dans le fond, le tout à accordant au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—août 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Vente du Shérif pour effectuer un partage d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

John Maher vs. Mary Linden, femme de Jacob Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,854.—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 22 juin 1893 et signé le 28 juin 1893 et d'un ordre additionnel daté le 6 juillet 1893, les deux à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Quatre lots de terre avec améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 152 borné par les rues Peniston, Jersey (ou Annonciation), Général Taylor et Laurel, désignés comme lots 14, 15, 16 et 17, sur un plan du Faubourg St-Joseph, déposé dans les archives de feu James Graham, notaire public, comme plan No 140. Les dit lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Nos 14, 15 et 16 chacun vingt-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation (ou Jersey) sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles; le lot No 17 forme l'encoignure des rues Annonciation (ou Jersey) et Peniston et mesure vingt-neuf pieds quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et une façade de cent dix pieds entre lignes parallèles à la rue Peniston.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété et toutes les autres clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1893, et assurera la propriété achetée pour un montant égal à la portion de crédit du prix d'achat et transfèrera la police d'assurance au vendeur.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 28—août 4 9

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE,

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 39,567—Division A—Dans l'affaire de John H. Wilson demandant la monition.

A toutes les personnes qu'intéressent les présentes, Avis—

Attendu que John H. Wilson a, le 14me jour du mois d'avril 1893, acquis à une vente publique faite par William J. Nelson, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée: Wm R. Rutland, exécuteur testamentaire contre Mme Emma Thomas, No 22,640 du dossier de la dite Première Cour de Cité, la propriété ci-après décrite, savoir:

La moitié indivise d'une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Génois, Télémaque Canal et Gasquet mesurant trois cent-dix-neuf pieds, sept pouces, une ligne (319' 7", 1'") de façade rue Génois, sur cent trente huit pieds, huit pouces (138' 8") de profondeur et de façade sur chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux incombant à F. A. Behan, en raison d'un transfert de ladite propriété audit J. A. Behan, enregistré au bureau des transferts livre 109, page 276.

Ladite propriété fut vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont sus-mentionnés; vente à laquelle John H. Wilson en devint l'acquéreur au prix et pour la somme de mil vingt cinq dollars, ($1,025 00).

Et attendu que John H. Wilson s'est adressé à cette Cour pour une Monition en annonce conformément aux Sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'acte No 96 approuvé le 16 mars 1870, connu communément comme "Acte pour la révision des Statuts d'un caractère général".

Que l'on sache en conséquence que toutes les personnes ci-intéressées pouvant faire valoir un droit ou un titre ou une réclamation quelconque relativement à la propriété ci-dessus décrite, par suite d'une informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente ci-dessus a été faite, ou par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans les estimations et les annonces ou de l'époque et du mode de la vente, ou par suite de toute autre défectuosité existant dans le titre sont ici prévenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, d'alléguer dans les trente jours qui suivront celui où la présente monition a paru pour la première fois dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ne serait pas confirmée et homologuée.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en remplacement de Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en ce moment par congé.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—11 18 25—août 1 8 15

DR PRICE'S Cream Baking Powder.

La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.

En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.